

Overwegende bovendien dat de belangen van de verenigingen die onder het toepassingsveld vallen van de decreten en besluiten waarvan de uitvoering door het "AWIPH" waargenomen wordt, zo goed mogelijk behartigd zullen worden door de gekozen kandidaten;

Op de voordracht van de Minister van Gezondheid, Sociale Actie en Gelijke Kansen;  
Na beraadslaging,

Besluit :

**Artikel 1.** De heer David Lefebvre wordt voor vier jaar tot voorzitter benoemd.

**Art. 2.** De volgende personen worden voor vier jaar tot lid benoemd op de voordracht van de organisaties, diensten en instellingen die onder het toepassingsveld vallen van de decreten en besluiten die het "Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées" uitvoert, of vanwege hun bevoegdheid :

- Mevr. Christelle Huart;
- Mevr. Christiane Bastin;
- de heer Yves Delepine;
- de heer Jean-Benoît Dufour;
- Mevr. Geneviève Bazier;
- Mevr. Jeannine Dugaillez;
- Mevr. Annie Ferenc;
- de heer Vincent Snoeck;
- Mevr. Monique Debruxelles;
- de heer Michel Magis;
- Mevr. Frédérique Theunissen;
- Mevr. Isabelle Dohet.

**Art. 3.** Dit besluit treedt in werking op 1 juli 2008.

**Art. 4.** De Minister bevoegd voor het Gehandicaptenbeleid is belast met de uitvoering van dit besluit.

Namen, 26 juni 2008.

De Minister-President,  
R. DEMOTTE

De Minister van Gezondheid, Sociale Actie en Gelijke Kansen,  
D. DONFUT

---

**MINISTERE DE LA REGION WALLONNE**

[2008/202561]

**26 JUIN 2008. — Arrêté du Gouvernement wallon portant nomination du président et des membres du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi de l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées**

Le Gouvernement wallon,

Vu le décret du 6 avril 1995 relatif à l'intégration des personnes handicapées, notamment l'article 36, 3°;

Considérant que les mandats du président et des membres du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi de l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées arrivent à échéance le 30 juin 2008, il convient de procéder à leur renouvellement;

Considérant qu'un appel aux candidats a été publié au *Moniteur belge*, sur le site Internet de l'AWIPH ainsi que dans des journaux à grande diffusion;

Considérant qu'en ce qui concerne M. Dominique Van De Sype, les éléments justifiant sa nomination en tant que président du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. Van De Sype est secrétaire général de l'Union francophone des Entreprises non-marchandes;
- M. Van De Sype est administrateur et membre du Comité stratégique et budgétaire de l'hôpital Tivoli;
- par ailleurs, conformément à l'article 36, alinéa 4 du décret susvisé, M. Van De Sype est membre du Comité de gestion;

Considérant qu'en ce qui concerne M. Raymond Kenler, candidat présenté par l'ASBL AURELIE, Atelier urbain de Réinsertion dans l'Emploi à Liège, les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. Kenler est administrateur délégué du Trink-Hall café (SCRL à finalité sociale, Horeca);
- M. Kenler est directeur du CREAHM;
- M. Kenler est directeur du Centre de Formation professionnelle AURELIE;

Considérant qu'en ce qui concerne M. Patrick Hendrickx, candidat présenté par l'ASBL SAHMO Arlon, les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. Hendrickx est administrateur de l'ASBL ASAH et de l'ASBL "Maison des Sourds de la Province du Luxembourg";
- M. Hendrickx est directeur du service d'accompagnement SAHMO et du service d'aide à l'intégration Anti-Lux;
- M. Hendrickx dispose d'une expérience de plus de vingt ans de travail avec des personnes handicapées;

Considérant qu'en ce qui concerne M. Stéphane Emmanuelidis, candidat présenté par l'ASBL Entente wallonne des Entreprises de Travail adapté (EWETA), les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. Emmanuelidis est vice-président de l'EWETA;
- M. Emmanuelidis est également administrateur ou membre d'un grand nombre d'associations et d'institutions actives dans le secteur de l'aide à la personne handicapée;

Considérant qu'en ce qui concerne M. Cléon Angelo, candidat présenté par l'ASBL Autonomia, les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. Angelo est administrateur délégué de l'Association nationale pour le Logement des Personnes handicapées, de l'ASBL ACCES-A et de l'ASBL Autonomia;
- M. Angelo dispose d'une expérience utile de plus de vingt ans dans le secteur de l'aide à la personne handicapée;

Considérant qu'en ce qui concerne M. Philippe Bodart, candidat présenté par l'ASBL ALTEO, les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. Bodart est titulaire d'un diplôme d'assistant social;
- M. Bodart est secrétaire général de l'ASBL ALTEO;
- M. Bodart est membre et administrateur de plusieurs associations actives dans le secteur de l'aide à la personne handicapée;

Considérant qu'en ce qui concerne M. François Lesire, candidat présenté par l'ASBL le Centre de Formation professionnelle (A4CFP), les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. Lesire est directeur du CFRP;
- M. Lesire est administrateur de l'ASBL Espace-sourds;
- M. Lesire a participé à différents projets relatifs à l'intégration des personnes handicapées;

Considérant qu'en ce qui concerne Mme Ouïam Messaouidi, candidate présentée par l'ASBL ASPH, les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- Mme Messaouidi est titulaire d'un diplôme d'assistante sociale;
- Mme Messaouidi est assistante sociale au sein du Secrétariat national de l'Association socialiste de la Personne handicapée;

Considérant qu'en ce qui concerne M. Paul De Groote, candidat présenté par l'Entente wallonne des Entreprises de Travail adapté, les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. De Groote est ingénieur commercial et de gestion et possède également une maîtrise en management public;
- M. De Groote est depuis 1996 directeur de l'ASBL "L'Atelier", entreprise de travail adapté;
- M. De Groote est administrateur et secrétaire de l'Entente wallonne des Entreprises de Travail adapté;
- M. De Groote est administrateur de l'ASBL "Entrevues";

Considérant qu'en ce qui concerne M. Pierre Gauthier, candidat présenté par l'Association chrétienne des Institutions sociales et de Santé (ACIS), les éléments justifiant sa nomination en tant que membre du Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi sont les suivants :

- M. Gauthier est licencié en sociologie et assistant social;
- M. Gauthier a exercé les fonctions d'éducateur;
- M. Gauthier est membre fondateur et coordinateur du service d'accompagnement "Le Centre de Formation Continué spécialisé" de Mons et La Louvière;

Considérant qu'il paraît également opportun que des représentants d'organisations syndicales siègent au Conseil d'avis pour l'éducation, la formation et l'emploi; qu'à cette fin, compte tenu de leur expérience en matière d'aide aux personnes handicapées, il convient de nommer M. Eric Dubois, représentant la CGLSB, M. Michel Dutry, représentant la CSC et M. Guy Chandelon, représentant la FGTB;

Considérant que, parmi les diverses associations représentatives du secteur qui ont répondu à l'appel à candidatures, le Gouvernement wallon conserve une faculté de choix la plus large dans la mesure où les associations sont reconnues comme intéressées à l'application des décrets et arrêtés dont l'AWIPH assure l'exécution;

Considérant que, par ces choix, la population concernée est représentée de manière réelle et équilibrée au sein du conseil pour assister le Comité de gestion dans ses missions;

Considérant en outre que, parmi les candidatures réceptionnées, les candidatures retenues représenteront au mieux les intérêts des associations reconnues comme intéressées à l'application des décrets et arrêtés dont l'AWIPH assure l'exécution;

Sur la proposition du Ministre de l'Action sociale, de l'Egalité des Chances et de la Santé;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** Est nommé pour un terme de quatre ans en qualité de président :

- M. Dominique Van De Sype.

**Art. 2.** Sont nommés pour un terme de quatre ans en qualité de membres désignés sur proposition des organisations, services et institutions intéressés à l'application des décrets et arrêtés dont l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées assure l'exécution ou choisis en fonction de leur compétence :

- M. Raymond Kenler;
- M. Patrick Hendrickx;
- M. Stéphane Emmanuelidis;
- M. Cléon Angelo;
- M. Philippe Bodart;

- M. François Lesire;
- Mme Ouiam Messaouidi;
- M. Paul De Grootte;
- M. Pierre Gauthier;
- M. Eric Dubois;
- M. Michel Dutry;
- M. Guy Chandelon.

**Art. 3.** Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Art. 4.** Le Ministre ayant la Politique des Personnes handicapées dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le 26 juin 2008.

Le Ministre-Président,  
R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Action sociale, de l'Egalité des Chances et de la Santé,  
D. DONFUT

---

#### VERTALING

#### MINISTERIE VAN HET WAALSE GEWEST

[2008/202561]

**26 JUNI 2008. — Besluit van de Waalse Regering tot benoeming van de voorzitter en de leden van de Adviesraad voor opvoeding, vorming en tewerkstelling van het "Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées" (Waaals agentschap voor de integratie van gehandicapte personen)**

De Waalse Regering,

Gelet op het decreet van 6 april 1995 betreffende de integratie van gehandicapte personen, inzonderheid op artikel 36, 3°;

Overwegende dat de mandaten van de voorzitter en de leden van de Raad voor opvoeding, vorming en tewerkstelling van het "Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées" verstrijken op 30 juni 2008 en dat ze hernieuwd moeten worden;

Overwegende dat een kandidatenoproep bekendgemaakt werd in het *Belgisch Staatsblad*, op de Internetsite van het "AWIPH", alsook in dagbladen met een grote oplage;

Overwegende dat de benoeming van de heer Dominique Van De Sype tot voorzitter van de Adviesraad voor opvoeding, vorming en tewerkstelling op de volgende gegevens berust :

- de heer Van De Sype is secretaris-generaal van de "Union francophone des Entreprises non-marchandes";
- de heer Van De Sype is bestuurder en lid van het Strategisch en Budgettair Comité van het ziekenhuis Tivoli;
- de heer Van De Sype is bovendien lid van het Beheerscomité, overeenkomstig artikel 36, vierde lid, van voornoemd decreet;

Overwegende dat de door de VZW "AURELIE, Atelier urbain de Réinsertion dans l'Emploi", in Luik, voorgedragen kandidatuur van de heer Raymond Kenler voor de benoeming tot lid van de adviesraad voor opvoeding, vorming en tewerkstelling op de volgende gegevens berust :

- de heer Kenler is afgevaardigd bestuurder van het Trink-Hall café (CVBA met maatschappelijk doel, Horeca);
- de heer Kenler is directeur van CREAM;
- de heer Kenler is directeur van het "Centre de Formation professionnelle AURELIE";

Overwegende dat de door de VZW "SAHMO Arlon" voorgedragen kandidatuur van de heer Patrick Hendrickx voor de benoeming tot lid van de adviesraad voor opvoeding, vorming en tewerkstelling op de volgende gegevens berust :

- de heer Hendrickx is bestuurder van de VZW "ASAH" en van de VZW "Maison des Sourds de la Province du Luxembourg";
- de heer Hendrickx is directeur van de begeleidingsdienst "SAHMO" en van de dienst voor integratiehulp "Auti-Lux";
- de heer Hendrickx heeft meer dan twintig jaar werkervaring met gehandicapte personen;

Overwegende dat de door de VZW "Entente wallonne des Entreprises de Travail adapté (EWETA)" voorgedragen kandidatuur van de heer Stéphane Emmanuelidis voor de benoeming tot lid van de adviesraad voor opvoeding, vorming en tewerkstelling op de volgende gegevens berust :

- de heer Emmanuelidis is ondervoorzitter van "EWETA";
- de heer Emmanuelidis is tevens bestuurder of lid van een groot aantal verenigingen en instellingen die actief zijn in de sector van de hulpverlening aan de gehandicapte persoon;